

2023

DIAGNOSTIC
L'ENGAGEMENT
ENVIRONNEMENTAL
DES INSTITUTIONS
MUSÉALES



réseau femmes
environnement

TABLE DES MATIÈRES

1. CONTEXTE.....	3
2. MÉTHODOLOGIE.....	4
3. PRÉSENTATION DES RÉSULTATS.....	6
3.1 ENGAGEMENT.....	6
3.2 ENJEUX TRANSVERSAUX.....	9
3.3 ACTIVITÉS MUSÉALES.....	12
4. FAITS SAILLANTS.....	16
5. INTERPRÉTATION DES RÉSULTATS.....	18
6. RECOMMANDATIONS.....	20



**SOCIÉTÉ DES MUSÉES
DU QUÉBEC**

Au nom de la communauté muséale, la Société des musées du Québec remercie le ministère du Tourisme pour sa contribution financière à la réalisation de ce projet.

Québec 

1. CONTEXTE

Face à l'accélération de la crise environnementale, les institutions muséales prennent de plus en plus conscience de leur empreinte écologique et font preuve d'un engagement croissant tant pour réduire l'impact direct de leurs activités que pour soutenir leurs communautés dans la voie de la durabilité. Toutefois, la documentation publique relative à l'avancée des mesures d'écoresponsabilité dans les musées du Québec reste insuffisante à ce jour. La Société des musées du Québec (SMQ) a donc souhaité dresser un portrait de l'engagement environnemental des institutions muséales de la province dans l'objectif de témoigner de leurs expériences et d'adapter ses services afin d'accompagner au mieux ses membres dans l'implantation et le développement de pratiques responsables et durables.

Le présent diagnostic rapporte les résultats d'un sondage auquel 129 personnes ont répondu. Il vise à mettre en lumière le niveau d'avancement du secteur sur la prise en compte des impacts environnementaux. Le questionnaire a été conçu en collaboration avec l'Office de coopération et d'information muséographique (OCIM), avec lequel la SMQ a monté un comité scientifique franco-québécois constitué des représentantes des deux organismes, Céline Le Merlus et Ewa Maczek, de deux chercheuses, Anne Gagnebien et Aude Porcedda, de deux professionnelles de musées québécoises reconnues pour leur implication en développement durable, Marie-Claude Mongeon (Musée d'art contemporain de Montréal) et Caroline Truchon (Musée McCord Stewart), et d'une représentante du Réseau québécois des femmes en environnement, Sophie-Laurence H. Lauzon.

La SMQ remercie sincèrement toutes les personnes qui ont contribué à cette étude qui agira désormais comme point de référence pour les années à venir.

OBJECTIFS

- Identifier les mesures employées par les institutions muséales afin de limiter leurs impacts environnementaux;
- Identifier plus spécifiquement les actions déployées au niveau de l'approvisionnement, de la communication, de la conservation, des expositions, de l'éducation muséale, de la réduction des émissions de gaz à effet de serre et de la gestion des matières résiduelles;
- Mettre en lumière les tendances actuelles en matière d'engagement environnemental dans les musées du Québec.

Supervision

Céline Le Merlus, directrice de la formation et du développement professionnel, Société des musées du Québec

Traitement des données, analyse et rédaction

Sophie-Laurence H. Lauzon, chargée de projets en développement durable, Réseau des femmes en environnement et son Conseil québécois des événements écoresponsables

Révision

Thi-My Truong, chargée de projets en développement professionnel et transition écologique, Société des musées du Québec

Traitement des données

Marc Adélise, agent en développement durable, Réseau des femmes en environnement et son Conseil québécois des événements écoresponsables

2. MÉTHODOLOGIE

PARTICIPATION DES INSTITUTIONS MUSÉALES

Selon l'Institut de la statistique du Québec (ISQ), on dénombre 392 musées en activité au Québec en 2021. La SMQ, qui supervise cette enquête, compte quant à elle 298 membres, constituant ainsi la base de l'échantillon. À l'hiver 2023, le sondage, disponible pour consultation en annexe, a été partagé à l'ensemble des membres de la SMQ qui ont eu quatre semaines pour y répondre.

Les questionnaires de 129 répondant.e.s ont été retenus dans le cadre de cette étude. Ensemble, ils représentent la vision de 114 institutions, puisque chaque institution avait l'opportunité de faire remplir le questionnaire par plus d'une personne à l'interne.

Institutions muséales en activités au Québec	392
Institutions membres de la SMQ	298
Institutions participantes à l'étude	114
Répondant.e.s au sondage	129

PLAN D'ÉCHANTILLONNAGE

Un plan d'échantillonnage a été adopté selon le critère régional. Ainsi, si toutes les institutions membres de la SMQ ont été approchées, certaines ont été identifiées comme prioritaires pour respecter une certaine représentativité du secteur

RÉPARTITION GÉOGRAPHIQUE DES RÉPONDANT.E.S

Régions administratives	Répondant.e.s (n = 129)		Institutions des répondant.e.s (n = 114)		Institutions au Québec
	nbre	%	nbre	%	%
Abitibi-Témiscamingue	8	6	8	7	6
Bas-Saint-Laurent	9	7	8	7	5
Capitale-Nationale	17	13	14	12	13
Centre-du-Québec	6	5	6	5	4
Chaudière-Appalaches	6	5	5	4	6
Côte-Nord	5	4	5	4	3
Estrie	8	6	8	7	8
Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	7	5	7	6	6
Lanaudière	2	2	2	2	3
Laval	2	2	2	2	2
Laurentides	1	1	1	1	2
Mauricie	8	6	5	4	5
Montréal	34	26	27	24	20
Montérégie	7	5	7	6	9
Nord-du-Québec	0	0	0	0	0
Outaouais	3	2	3	2	3
Saguenay-Lac-Saint-Jean	6	5	6	5	5

CARACTÉRISTIQUES DE L'ÉCHANTILLON

RÉPARTITION DES RÉPONDANT.E.S SELON LE TYPE DE MUSÉES

Types de musée	nbre	%
Centre d'exposition	28	22
Lieu d'interprétation	16	12
Musée d'archéologie, d'histoire ou de société	61	47
Musée d'art et métiers d'art	12	9
Musée de sciences et technologie	12	9

(n = 129)

RÉPARTITION DES RÉPONDANT.E.S SELON LE STATUT JURIDIQUE DE L'INSTITUTION

Statuts juridiques	nbre	%
Universitaire	1	1
Municipal	21	16
Provincial	9	7
Fédéral	8	6
Personne morale OBNL indépendante	86	67
OBNL paramunicipale	4	3

(n = 129)

RÉPARTITION DES RÉPONDANT.E.S PAR DÉPARTEMENT

Départements	nbre	%
Direction générale	66	51
Administration	33	26
Exposition	25	19
Conservation/collections	23	18
Éducation/médiation	21	16
Communication	15	12
Bâtiment/sécurité	12	9
Autre	6	5

(n = 129)

RÉPARTITION DES RÉPONDANT.E.S PAR CATÉGORIE D'EMPLOI

Catégories d'emploi	nbre	%
Direction générale	59	46
Cadre supérieur.e	23	18
Cadre intermédiaire	17	13
Professionnel.le	15	12
Employé.e	10	8
Technicien.ne	4	3

(n = 128)

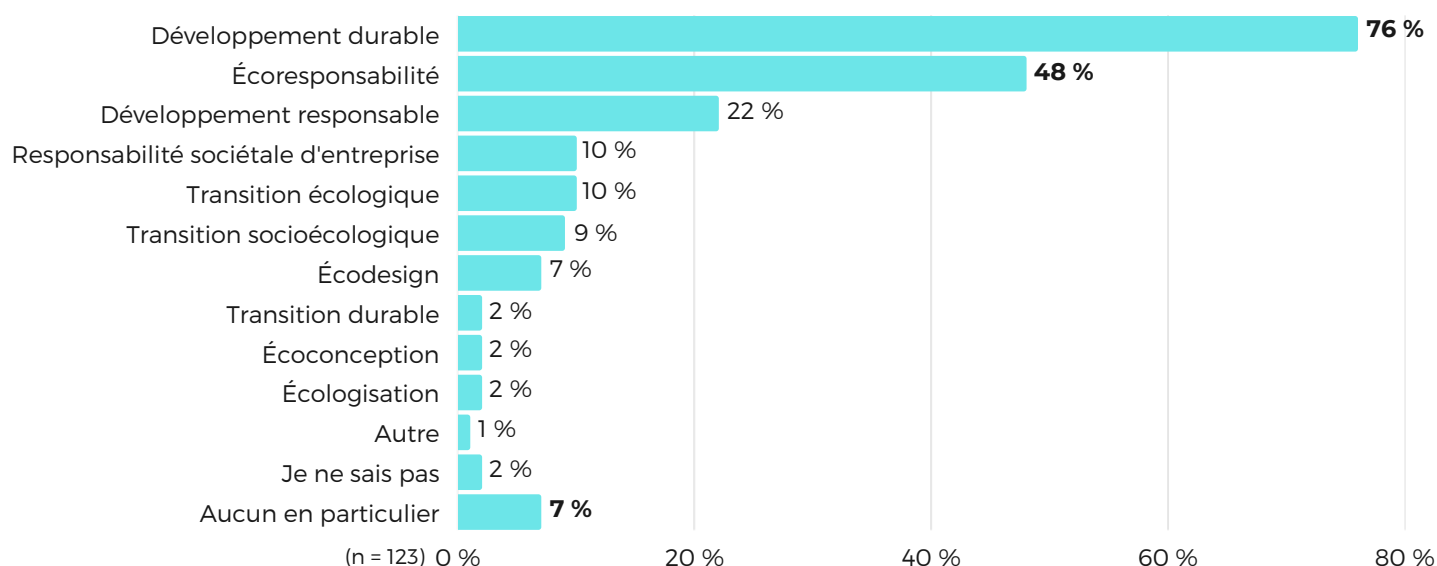
LECTURE DES RÉSULTATS

- **Les résultats sont présentés sous la forme de pourcentages de répondant.e.s et non pas sous la forme de pourcentages d'institutions.** Cela s'explique du fait que plusieurs personnes à l'intérieur d'une même institution pouvaient répondre. De surcroît, les répondant.e.s n'étaient pas dans l'obligation d'indiquer le nom de leur institution. Il n'est donc pas toujours possible d'identifier si un.e répondant.e est la seule personne de son institution à avoir rempli le sondage.
- Toutes les personnes qui ont répondu au sondage n'ont pas eu accès à l'ensemble des questions, dont certaines étaient conditionnelles au choix de réponse précédent. À noter que les répondant.e.s étaient également libres de sauter des questions. Le nombre de répondant.e.s (n) peut ainsi changer d'une question à l'autre.
- La présente étude fait un portrait spécifique dans le temps de l'engagement des institutions, telle une photo prise pour capter un moment précis. Elle ne vise pas à mettre en lumière des projets potentiels ou en cours. Sauf exceptions, les choix de réponses aux différentes questions ne permettaient pas de fournir des indications en ce sens.

3. PRÉSENTATION DES RÉSULTATS

3.1 ENGAGEMENT

TERMES PRIORISÉS POUR DÉSIGNER LES ACTIONS ÉCORESPONSABLES



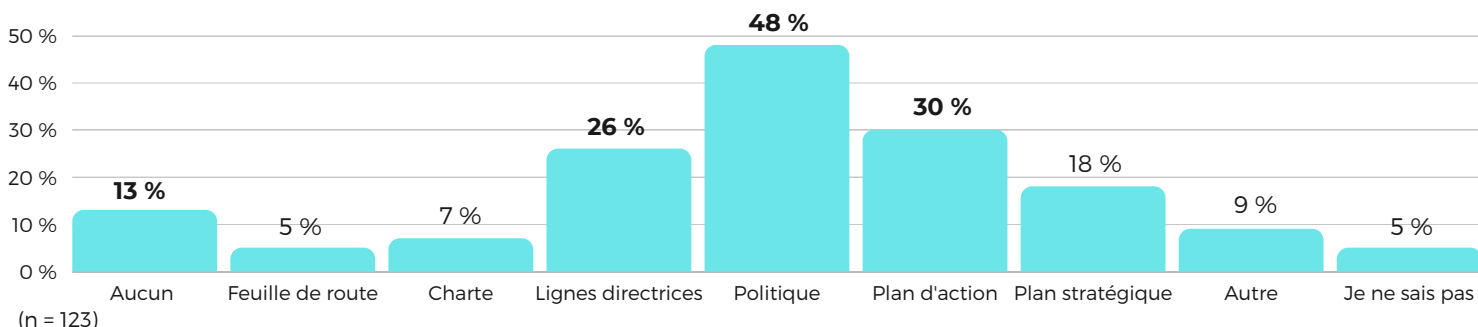
NIVEAU D'ENGAGEMENT EN MATIÈRE D'ÉCORESPONSABILITÉ

3,6 / 5

Niveau d'engagement moyen attribué aux institutions respectives des répondant.e.s
(n = 123)

- En moyenne, les répondant.e.s se perçoivent comme ayant un niveau d'engagement plus élevé que les autres personnes de l'institution (4,1).
- Les répondant.e.s considèrent que la haute direction (3,65), l'équipe de direction (3,65) et les professionnel.le.s (3,6) ont un engagement plus élevé que les publics (3) et les fournisseurs (2,75) qui, au contraire, sont perçus comme ayant les niveaux d'engagement les plus bas.
- La direction ainsi que les départements des expositions et de la médiation sont en moyenne perçus comme ayant des niveaux d'engagement plus élevés que les autres départements.

DOCUMENTS D'ENGAGEMENT



PERSONNE-RESSOURCE EN MATIÈRE D'ÉCORESPONSABILITÉ

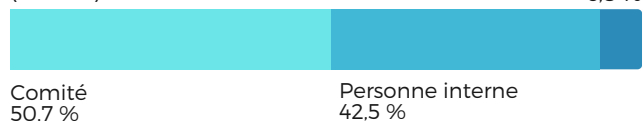
73 %

des répondant.e.s affirment que leur institution a désigné une ou des personnes-ressources. (n = 123)

33 %

des répondant.e.s affirment que le choix de la ou des personnes-ressources est basé sur l'intérêt ou l'engagement, alors que 16 % identifie la compétence comme la principale raison. (n = 55)

(n = 123)

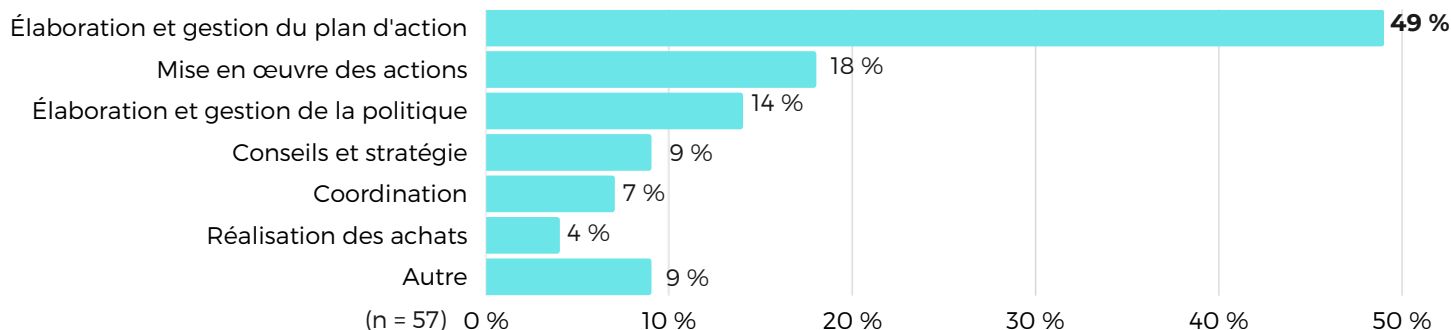


Fonctions des personnes-ressources :

- **44 %** sont des spécialistes du secteur muséal
- 19 % sont de la direction générale ou du comité de direction
- 15 % sont des non-spécialistes du secteur muséal
- **10 %** occupent un poste dédié au développement durable
- 6 % sont des membres du conseil d'administration
- 6 % rassemblent l'ensemble des employé.e.s

(n = 48)

Principales tâches et responsabilités des personnes-ressources :



DIAGNOSTIC DES PRATIQUES ÉCORESPONSABLES

35 %

des répondant.e.s affirment que leur institution a déjà fait un diagnostic des pratiques écoresponsables. (n = 129)

62 %

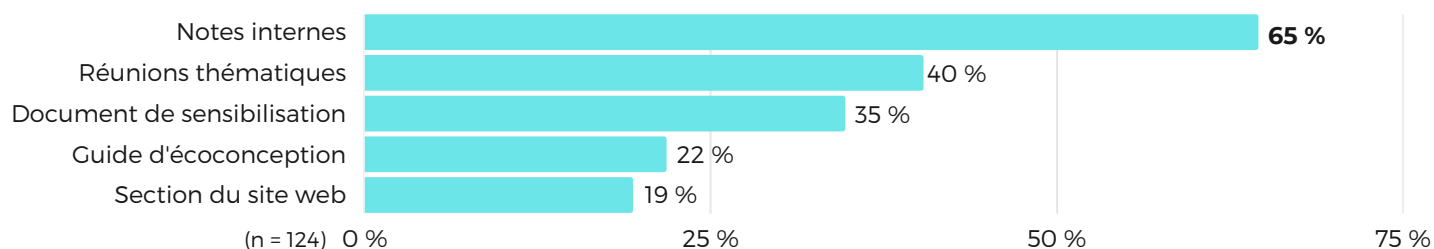
d'entre eux affirment que ce diagnostic a été transmis à l'ensemble du personnel et à l'équipe de direction. (n = 45)

Les thématiques les plus souvent abordées dans ces diagnostics sont (n = 40) :

- Gestion et réduction des déchets (30 %)
- Approvisionnement responsable (23 %)
- Gestion et réduction de l'énergie (20 %)

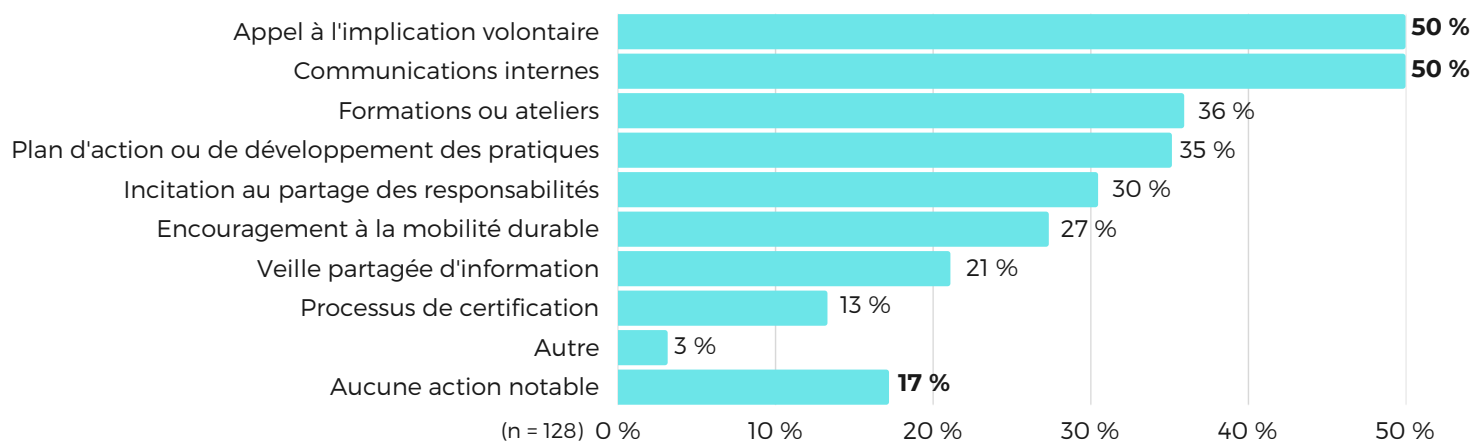
COMMUNICATIONS SUR LES ACTIONS EN ÉCORESPONSABILITÉ

Les répondant.e.s affirment que leur institution communique ses actions concernant l'écoresponsabilité par les moyens suivants :



MOYENS DE SENSIBILISATION DU PERSONNEL

Les répondant.e.s affirment que leur institution utilise les moyens suivant pour sensibiliser le personnel aux principes d'écoresponsabilité :



BÉNÉFICES DE L'ÉCORESPONSABILITÉ

Les principaux bénéfices de développer des pratiques écoresponsables selon les répondant.e.s sont (n = 118) :

1. Réduire l'impact environnemental (30 %)
2. Se prémunir face aux changements climatiques (19 %)
3. Faire des économies (17 %)

3. PRÉSENTATION DES RÉSULTATS

3.2 ENJEUX TRANSVERSAUX

ÉMISSIONS DE GAZ À EFFET DE SERRE

STRATÉGIES DE RÉDUCTION

13 %

des répondant.e.s affirment que leur institution a mis en place une stratégie de réduction des GES, alors que 65 % affirment le contraire. (n = 127)

Stratégies utilisées (n = 16) :

- 81 % : Réduction de la consommation d'énergie
- 75 % : Réduction des émissions de GES
- 75 % : Réduction des achats en produits et du matériel
- 75 % : Réduction des quantités de matières résiduelles
- 31 % : Réduction de la consommation d'eau

CALCUL

11 %

des répondant.e.s affirment que leur institution a réalisé un calcul des émissions de GES, un bilan carbone ou un bilan énergétique, alors que 73 % affirment le contraire. (n = 128)

COMPENSATION

10 %

des répondant.e.s affirment que leur institution compense d'une façon ou d'une autre ses émissions de GES, alors que 68 % affirment qu'il n'y a aucune compensation effectuée. (n = 127)

APPROVISIONNEMENT

OUTIL DE RÉFÉRENCE

44 %

des répondant.e.s affirment que leur institution possède un outil de référence pour l'approvisionnement responsable (politique, lignes directrices, critères, etc.). (n = 127)

Les stratégies privilégiées dans cet outil sont :

- **82 %** : Critères sociaux ou environnementaux pour les choix de produits ou de fournisseurs
- 73 % : Réemploi
- **63 %** : Réduction à la source
- 34 % : Location ou emprunt lorsque possible (n = 56)

CLAUSES DANS LES CONTRATS

28 %

des répondant.e.s affirment que leur institution a inséré des clauses sociales et/ou environnementales dans les contrats avec ses fournisseurs. (n = 127)

81 %

des répondant.e.s affirment que ces clauses ont été respectées. (n = 36)

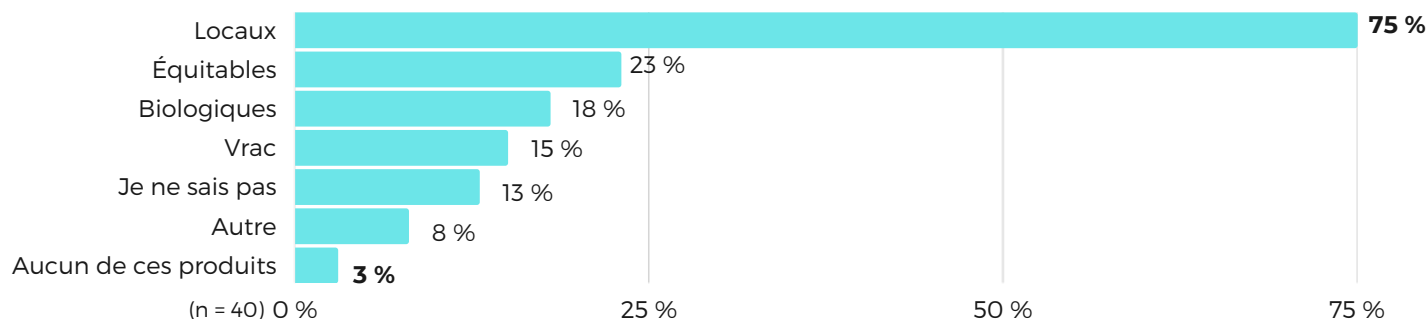
ACHAT DE MATÉRIEL ET FOURNITURES

57 %

des répondant.e.s affirment que leur institution privilégie l'achat de matériel et fournitures ayant une certification environnementale ou écoétiquette. (n = 127)

ALIMENTATION

Les répondant.e.s affirment que les produits suivants sont privilégiés dans l'offre alimentaire :



GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES

STRATÉGIES DE RÉDUCTION

67 % des répondant.e.s affirment que leur institution a mis en place une stratégie de réduction des matières résiduelles (dont 32 % partiellement), alors que 25 % affirment qu'aucune stratégie n'est mise de l'avant. (n = 127)

SUIVI DES QUANTITÉS GÉNÉRÉES

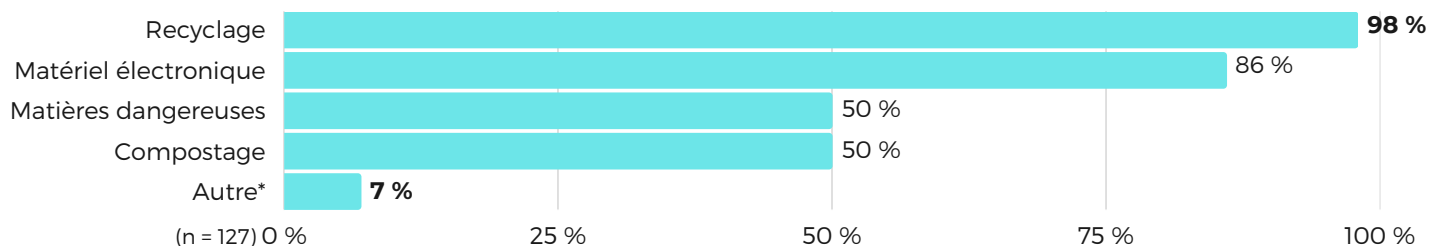
14 % des répondant.e.s affirment que leur institution procède à un suivi des quantités et matières résiduelles générées pouvant notamment prendre la forme d'une estimation visuelle ou d'un exercice de pesée, ou encore à l'aide du rapport fourni par le fournisseur de service de collecte. (n = 118)

MESURES DE TRI SÉLECTIF



94 % des répondant.e.s affirment que leur institution a mis en place des mesures de tri sélectif des matières résiduelles (dont 19 % partiellement). (n = 127)

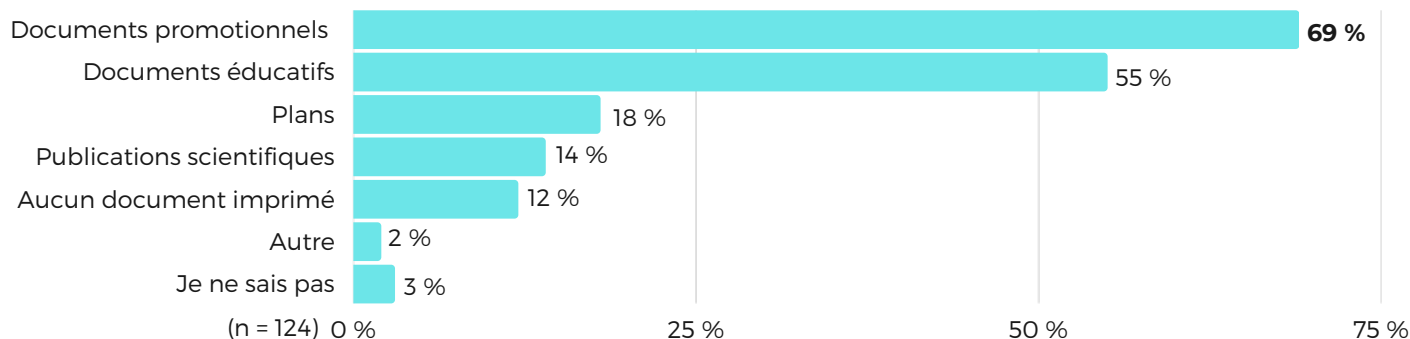
Types de déchets dans le tri sélectif des matières résiduelles :



*Les autres types de déchets incluent : les cannettes, le matériel d'exposition, les rebus de construction, les masques, gants et filets à cheveux, etc.

STRATÉGIES DE COMMUNICATION

DOCUMENTS IMPRIMÉS À L'INTENTION DES PUBLICS



DIMINUTION DE L'IMPACT DES PRATIQUES NUMÉRIQUES

21 %

des répondant.e.s affirment que leur institution a pris des mesures pour diminuer l'impact des pratiques numériques. (n = 124)

Les mesures mises en place pour diminuer l'impact sont les suivantes :

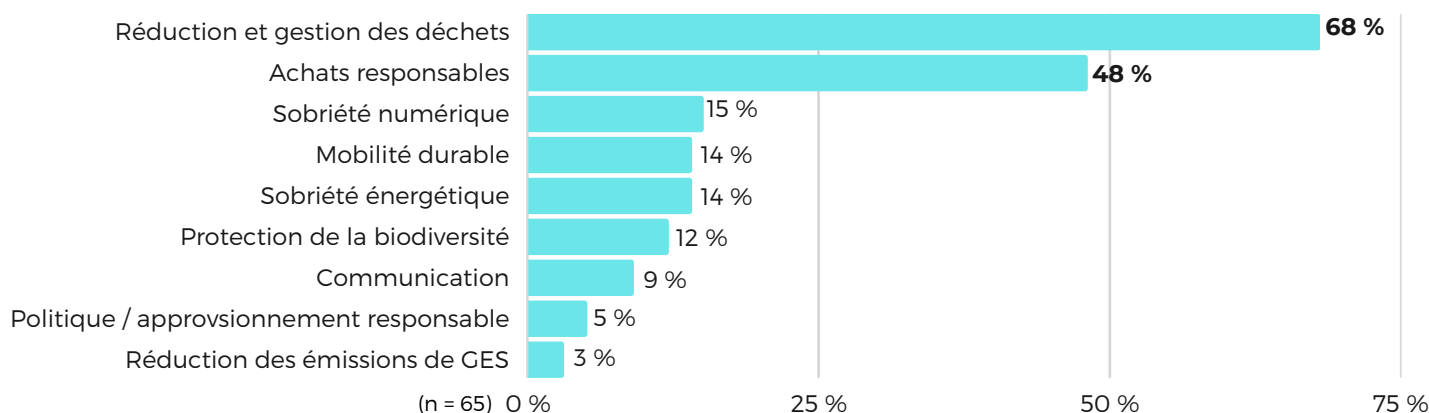
- **73 %** : Recyclage du matériel informatique
 - 69 % : Optimisation des ressources informatiques déjà disponibles
 - 54 % : Optimisation de la gestion des courriels
 - 38 % : Entretien et réparation pour prolonger la durée de vie des appareils
 - 23 % : Serveurs locaux
 - 19 % : Réduction des achats de matériel électronique neuf
- (n = 26)

ÉVÉNEMENTS

ORGANISATION D'ÉVÉNEMENTS ÉCORESPONSABLES

55 % des répondant.e.s affirment que leur institution organise systématiquement (12 %) ou occasionnellement (43 %) des événements écoresponsables. (n = 129)

Les mesures écoresponsables mises en place selon les répondant.e.s sont les suivantes :



3. PRÉSENTATION DES RÉSULTATS

3.3 ACTIVITÉS MUSÉALES

CONSERVATION

ACHEMINEMENT DES ŒUVRES ET DU MATÉRIEL D'EXPOSITION

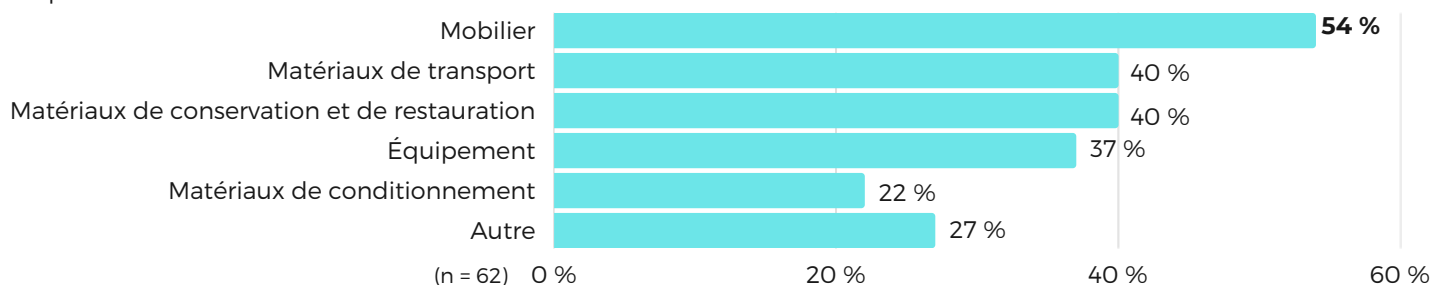
62 % des répondant.e.s affirment que des préoccupations environnementales viennent influencer leurs choix quant au transport des œuvres et du matériel, dont 20 % de façon systématique. (n = 66)

EMBALLAGES ET CONDITIONNEMENT

83 % des répondant.e.s affirment que l'emballage et le conditionnement des objets et du matériel sont réfléchis de manière à les réduire, dont 36 % de façon systématique. (n = 66)

CHOIX DES MATÉRIAUX

En gestion des collections, les matériaux pour lesquels une attention particulière est accordée afin de limiter les impacts environnementaux sont :



ÉTAT DES RÉSERVES ET PROJETS À VENIR

74 % des répondant.e.s indiquent que leurs réserves sont remplies à plus de 75 %. (n = 66)

23 % des institutions partagent leurs réserves avec au moins une autre institution. (n = 62)

20 % des répondant.e.s affirment que leur institution utilise des dispositifs passifs en énergie ou peu consommateurs. (n = 22)

47 % des répondant.e.s affirment que leur institution a des projets en cours ou à venir quant à ses réserves (n = 66). Parmi ces projets, 44 % concernent de nouvelles constructions.

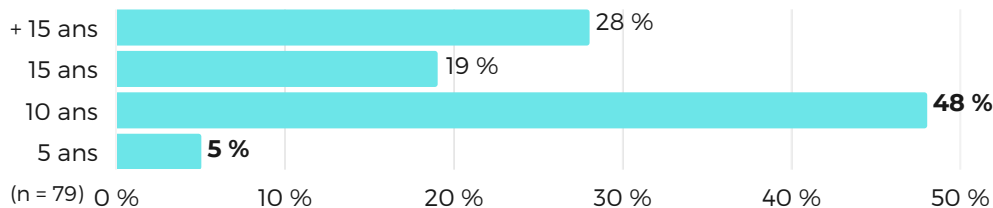
11 % des répondant.e.s affirment que leur projet de nouvelle réserve vise une certification environnementale. (n = 43)

Mesures d'écoconception qui sont ou seront privilégiées pour les nouvelles constructions (n = 39) :

- 38 % : Matériaux de construction écologiques
- 23 % : Matériaux d'isolation écologiques
- 21 % : Système de traitement des déchets
- 13 % : Toiture ou mur végétalisé
- 13 % : Récupération des eaux pluviales
- 5 % : Énergies renouvelables et naturelles
- 21 % : Autre (ex. : récupération de matériaux et de mobiliers ayant déjà servi à l'interne ou à l'externe)

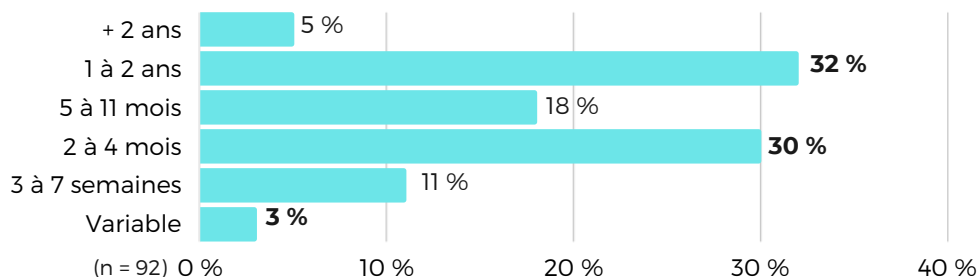
EXPOSITIONS

RENOUVELLEMENT DES EXPOSITIONS PERMANENTES



22 %
des répondant.e.s
mentionnent que leur
institution n'a pas
d'exposition permanente.
(n = 106)

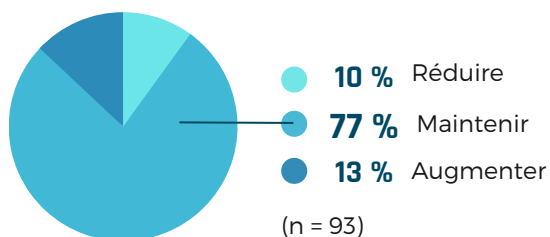
RENOUVELLEMENT DES EXPOSITIONS TEMPORAIRES



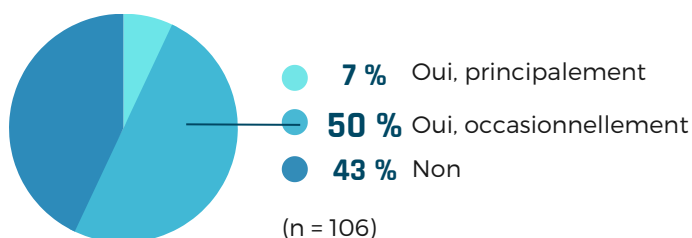
13 %
des répondant.e.s
mentionnent que leur
institution n'a pas
d'exposition temporaire.
(n = 106)

FRÉQUENCE DES EXPOSITIONS TEMPORAIRES

Selon les répondant.e.s, les institutions désirent :



PRÉSENTATION D'EXPOSITIONS ITINÉRANTES



CONSOMMATION ÉNERGÉTIQUE DES EXPOSITIONS

55 % des répondant.e.s affirment que l'éclairage de la salle fait l'objet d'une attention particulière lors de la préparation des expositions. (n = 103)

79 % des répondant.e.s affirment que leur institution utilise des LED. (n = 80)

28 % des répondant.e.s affirment que le numérique hardware (écrans, tablettes...) fait aussi l'objet d'une attention particulière. (n = 103)

23 % des répondant.e.s utilisent des écrans basse consommation. (n = 80)

MOBILIER D'EXPOSITION

84 % des répondant.e.s affirment que le mobilier d'exposition est réutilisé à l'interne. (n = 103)

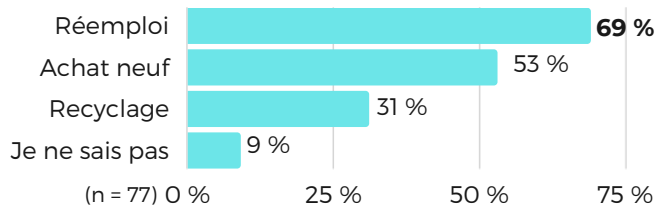
45 % des répondant.e.s affirment que le mobilier d'exposition est construit sur mesure et qu'il est recyclable. (n = 103)

74 %

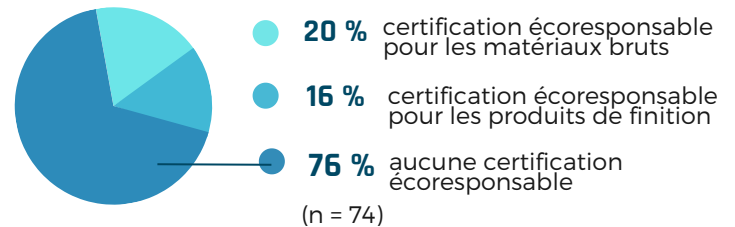
des répondant.e.s affirment que leur institution dispose d'un inventaire du mobilier d'exposition. (n = 88)

MATÉRIAUX D'EXPOSITION

Selon les répondant.e.s, les matériaux utilisés proviennent majoritairement de :



Selon les répondant.e.s, les matériaux utilisés possèdent majoritairement :



PERSONNE-RESSOURCE EN ÉCO-CONCEPTION DES EXPOSITIONS

20 % des répondants (n = 106) précisent que leur institution dispose d'une personne-ressource pour l'éco-conception des expositions. Plus de la moitié d'entre eux (57 %; n = 21) occupe un poste en lien direct avec les expositions.

ÉDUCATION MUSÉALE

MATÉRIAUX POUR LES ACTIVITÉS ÉDUCATIVES

81 % des répondant.e.s affirment que leur institution accorde une attention particulière à l'utilisation de matériaux respectueux de l'environnement. (n = 88)

Les répondant.e.s avancent que cela prend les formes suivantes :

- 92 % : Réutilisation constante des matériaux
 - 74 % : Approvisionnement responsable
 - 35 % : Dons de matériel
- (n = 72)

MOBILITÉ DU PUBLIC

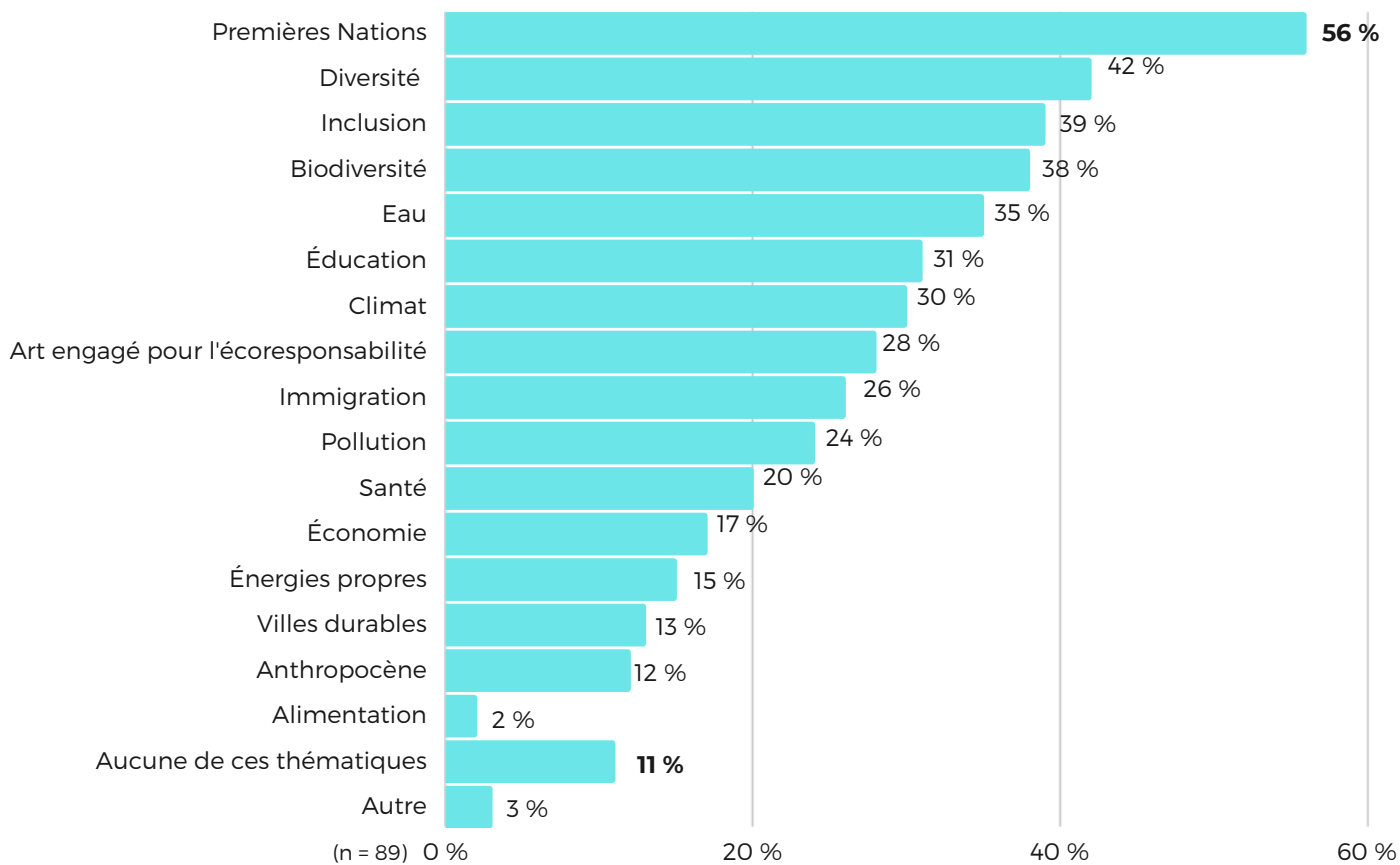
59 % des répondant.e.s affirment que leur institution encourage la mobilité durable des publics. (n = 90)

Ces répondant.e.s affirment que leur institution met en place les moyens suivants :

- 68 % : Informations sur l'accès en transport en commun
 - 66 % : Équipements particuliers (support à vélo, borne de recharge, etc.)
 - 11 % : Mise en place de navette
 - 9 % : Incitatifs financiers
- (n = 53)

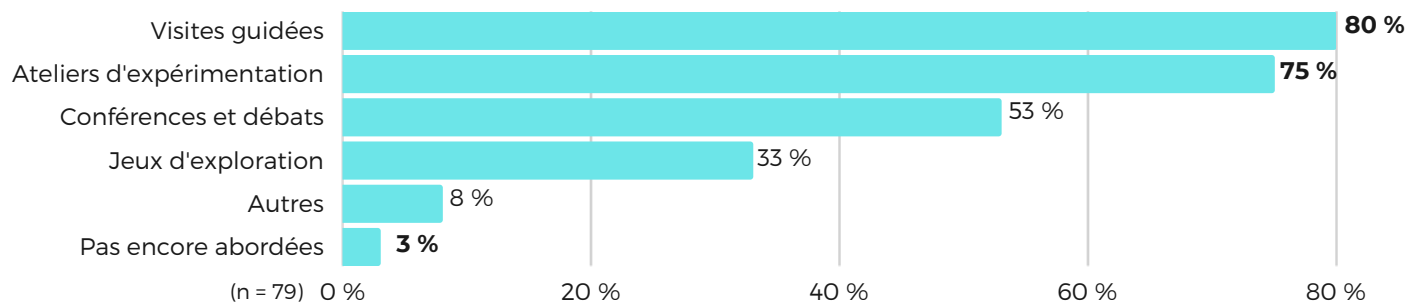
THÉMATIQUES ABORDÉES DANS LES ACTIVITÉS

Voici les thématiques que les institutions ont déjà abordées ou ont prévu aborder dans leurs activités :



TYPES D'ACTIVITÉS ÉDUCATIVES

Selon les répondant.e.s, ces thématiques sont abordées dans les types d'activités éducatives suivantes :



4. FAITS SAILLANTS

ENGAGEMENT

- Les termes **développement durable** (76 %) et **écoresponsabilité** (48 %) sont les plus largement utilisés.
- Les 3/4 des répondant.e.s ont confirmé que leur institution détenait un ou plusieurs **documents d'engagement** en matière d'écoresponsabilité prenant majoritairement la forme d'une politique, d'un plan d'action et/ou de lignes directrices. 13 % des répondant.e.s affirment toutefois que leur institution ne détient, à l'heure actuelle, aucun document d'engagement en matière d'écoresponsabilité.
- 73 % des répondant.e.s ont relevé que leur institution a désigné une ou des **personnes-ressources** en matière d'écoresponsabilité. Dans une proportion presque équivalente, un comité de personnes-ressources ou une personne-ressource interne s'occupe du dossier qui cible, dans 50 % des cas, **l'élaboration et la gestion du plan d'action**. Il est à noter que les personnes-ressources sont souvent des spécialistes du secteur muséal (44 %). Le choix de ces personnes-ressources est, dans le tiers des cas, basé sur leur intérêt ou engagement.
- La réalisation d'un **diagnostic des pratiques écoresponsables** des institutions est relevée par 35 % des répondant.e.s. Ce diagnostic est, dans la majorité des cas, transmis uniquement à l'interne. De façon générale, les communications sur les actions en écoresponsabilité des institutions sont, selon les répondant.e.s, essentiellement faites à l'interne.
- 17 % des répondant.e.s confirment qu'aucune action notable n'est mise de l'avant par leur institution pour sensibiliser le personnel aux questions d'écoresponsabilité.
- En définitive, les **trois principaux bénéfices** à développer des pratiques écoresponsables dans les institutions sont, selon les répondant.e.s, la **réduction de l'impact environnemental**, la **prémunition face aux changements climatiques** et la possibilité de **faire des économies**.

ENJEUX TRANSVERSAUX

ÉMISSIONS DE GES

- La mise en place de **stratégies de réduction des GES** par les institutions est confirmée par 13 % des répondant.e.s.
- La réalisation d'un **calcul des émissions de GES**, d'un bilan carbone ou d'un bilan énergétique est évoquée par 11 % des répondant.e.s. et 10 % affirment que leur institution **compense les émissions**.

APPROVISIONNEMENT

- Plusieurs institutions ont un **outil de référence** pour l'approvisionnement responsable (politique, lignes directrices, critères, etc.) selon les répondant.e.s (44 %). Ces outils mettent souvent de l'avant des stratégies comme le réemploi (73 %) et la réduction à la source (63 %). L'**intégration de critères sociaux et/ou environnementaux** semble toutefois la stratégie la plus répandue (82 %). 28 % des répondant.e.s ont même souligné que leur institution intègre directement dans les contrats des **clauses** à cet effet et plus de la moitié ont spécifié que le matériel et les fournitures ayant une **certification environnementale** ou une écoétiquette étaient privilégiés.

GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES

- Des **stratégies de réduction** des matières résiduelles (25 %) et de **tri sélectif** (6 %) ne sont toujours pas mises en place par certaines institutions.
- Parmi les institutions qui procèdent à un tri sélectif, la collecte des **matières recyclables** est presque toujours effectuée (98 %). La récupération du **matériel électronique** se trouve au deuxième rang des matières collectées (86 %).

ACTIVITÉS MUSÉALES

CONSERVATION

- Les préoccupations environnementales semblent venir influencer les choix quant au **transport d'œuvres et de matériel** (62 %). La **réduction de l'emballage et du conditionnement des objets et du matériel** est mise de l'avant par de nombreuses institutions (83 %). Parmi les matériaux utilisés pour la gestion des collections, le **mobilier** semble retenir une attention écoresponsable plus particulière (54 %).
- **Presque 3/4 des répondant.e.s confirment que les réserves de leur institution sont remplies à plus de 75 %**. La mutualisation de réserves s'applique à 23 %. Plusieurs projets sont en cours ou à venir quant aux réserves (47 %), parmi lesquels 44 % impliquent une **nouvelle construction**.

EXPOSITIONS

- Le **renouvellement des expositions permanentes** se fait généralement **tous les 10 ans**, selon 48 % des répondant.e.s.
- Deux tendances se dégagent quant au **renouvellement des expositions temporaires**, soit **entre 1 et 2 ans** (32 %) soit **entre 2 et 4 mois** (30 %). Le **maintien de la fréquence** actuelle serait privilégié (77 %).
- Des **inventaires du mobilier d'exposition** sont faits selon 74 % des répondant.e.s. Le **réemploi du mobilier** à l'interne semble être la stratégie la plus répandue (84 %).
- Les **matériaux** sont aussi majoritairement **issus du réemploi** selon les répondant.e.s (69 %). De façon générale, les matériaux ne détiennent pas de certification environnementale (7 %).

ÉDUCATION MUSÉALE

- Les institutions accorderaient une **attention particulière à la réduction de l'impact environnemental de l'utilisation des matériaux** (81 %). Le **réemploi constant** de ces derniers est identifié comme la stratégie la plus utilisée (92 %).
- La **thématique** en lien avec l'environnement la plus abordée dans les activités éducatives serait celle des **Premières Nations** (56 %). Les **visites guidées** (80 %) et les **ateliers d'expérimentation** (75%) sont identifiés comme les deux types d'activités éducatives les plus déployées pour aborder des thématiques liées au développement durable.

5. INTERPRÉTATION DES RÉSULTATS ET PISTES DE RÉFLEXION

STRUCTURATION DE LA DÉMARCHE

Comme dans plusieurs secteurs d'activité, l'expression « développement durable » est la plus utilisée pour désigner les pratiques visant notamment à réduire l'empreinte environnementale des institutions. Considérant que de plus en plus de parties prenantes, autant les publics que les bailleurs de fonds, demandent à connaître les objectifs et les pratiques des organisations en matière d'écoresponsabilité, il n'est pas étonnant de constater que de plus en plus d'institutions muséales emboîtent le pas et se munissent d'un document d'engagement. L'identification officielle d'une personne ou d'un comité chargé de l'écoresponsabilité semble largement répandue dans les musées, ce qui peut traduire un réel désir d'aborder la question environnementale. Comme dans plusieurs secteurs d'activités, les responsabilités liées à la gestion des enjeux environnementaux, telle que l'élaboration d'un plan d'action, reviennent souvent à des personnes qui ne sont pas des spécialistes en la matière, mais qui sont choisies pour leur intérêt ou leur engagement. En ce sens, il apparaît nécessaire que chaque institution réalise un **diagnostic individualisé de ses pratiques et de ses impacts environnementaux (réels ou présumés)** afin d'aiguiller le travail des responsables. Ce genre d'exercice semble toutefois relativement peu effectué par les musées. Alors que 17 % des répondant.e.s confirment qu'aucune action notable n'est mise de l'avant pour sensibiliser le personnel à l'écoresponsabilité, il peut s'avérer inquiétant que les démarches actuelles dans certaines institutions finissent par s'effriter avec le temps si le personnel n'est pas suffisamment sensible ou mobilisé sur la question environnementale.

Bien que la réduction de l'impact environnemental soit le principal bénéfice relevé par les répondant.e.s quant à l'implantation de pratiques écoresponsables, la réalisation d'économies est parmi les bénéfices les plus cités. Ce dernier élément s'avère particulièrement intéressant puisque, dans plusieurs secteurs d'activités, la croyance voulant que de telles démarches soient très coûteuses est souvent répandue bien qu'elle ne se révèle pas nécessairement vraie. Il reste pertinent de **mettre en lumière l'ensemble des avantages liés à l'implantation de l'écoresponsabilité, notamment sur les plans environnemental, social et économique.**

ÉMISSIONS DE GES

Un faible pourcentage de répondant.e.s a confirmé la mise en place de stratégies de réduction des émissions de gaz à effet de serre qui découlent de leurs activités. Le pourcentage diminue encore lorsqu'on s'intéresse aux calculs et à la compensation de ces émissions. Ces chiffres peuvent laisser croire que les institutions ne considèrent pas nécessairement les émissions de GES comme un enjeu prioritaire dans leur secteur d'activité. Cela peut notamment s'expliquer par le fait qu'elles ne détiennent pas ou ne collectent pas les données nécessaires pour bien saisir l'impact de leurs activités en termes d'émissions, ou encore qu'elles identifient difficilement les leviers d'action à leur portée pour aborder cet enjeu (manque de ressources).

De façon générale dans les secteurs culturels et touristiques, on constate une augmentation de l'intérêt pour la compilation des émissions de GES. Outre une tendance pour l'adoption d'un discours de lutte aux changements climatiques par plusieurs organisations, on constate la présence de bailleurs de fonds qui s'intéressent à la question en recommandant ou exigeant le calcul des émissions de GES dans le cadre de leurs programmes de financement. Bien que l'exercice de compilation des données et de calcul des émissions soit facilitant pour identifier les sources les plus

importantes d'émissions, l'absence de données exactes sur l'impact d'une organisation ne devrait empêcher entièrement celle-ci de poser des actions responsables susceptibles de limiter son empreinte carbone. À noter que les préoccupations environnementales s'intègrent de façon générale dans la réflexion de nombreuses institutions quant au transport des œuvres et du matériel d'exposition bien qu'elles n'aient pas nécessairement calculé l'empreinte associée.

Le **partage des connaissances** des institutions ayant déjà effectué le calcul peut stimuler l'**identification des sources principales d'émissions, voire l'identification de solutions transposables**. En ce sens, le secteur muséal gagnerait à diffuser les informations autant sur les impacts que les solutions de réduction ainsi qu'à **soutenir davantage les institutions dans le calcul de leurs émissions de GES** (ex.: outils, formation ou accompagnement).

APPROVISIONNEMENT ET GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES

L'approvisionnement responsable s'avère un enjeu d'intérêt pour les institutions muséales dont un grand nombre semble détenir un outil de référence en la matière (politique, lignes directrices, etc.).

- La stratégie majoritairement intégrée dans cet outil est l'utilisation de critères sociaux et/ou environnementaux quant aux choix des produits et services. On souligne toutefois qu'une attention particulière aux impacts environnementaux des matériaux de gestion des collections n'est pas systématiquement apportée. Sans surprise, certains types de matériaux obtiennent une attention plus soutenue (ex. : le mobilier), alors que d'autres moins (ex. : les matériaux de conditionnement). Outre la variabilité entre les critères pour un type ou un autre de matériel, la notion d'applicabilité de ces critères semble aussi variable.
- Le réemploi arrive au deuxième rang des stratégies d'approvisionnement responsable privilégiées, et ce, autant pour ce qui est des matériaux et du mobilier utilisés pour les expositions que du matériel mobilisé dans les activités éducatives. Le réemploi semble bien intégré dans les pratiques du secteur muséal malgré les enjeux d'espace d'entreposage vécus par de nombreuses institutions.
- La réduction à la source reste la troisième stratégie privilégiée dans les outils d'approvisionnement responsable alors qu'on la considère habituellement comme la stratégie prioritaire à mettre de l'avant en matière d'écoresponsabilité. De plus, le quart des répondant.e.s affirment que leur institution n'a toujours pas mis en place une quelconque stratégie de réduction des matières résiduelles et encore 6 % des répondant.e.s affirment qu'il n'y a pas de tri sélectif dans leur institution. En amont comme en aval, on constate qu'il reste toujours du travail à faire pour réduire à la source et bien trier les matières en fin de vie. À noter qu'en matière de conservation, l'emballage et le conditionnement des objets et du matériel font souvent l'objet d'effort de réduction par de nombreuses institutions.

Les chiffres présentés laissent deviner qu'il est pertinent de **maintenir la diffusion d'information sur l'impact du matériel et sur les solutions accessibles et adaptées au contexte des institutions** en misant notamment sur les avantages qui dépassent ceux d'ordre environnemental. Le secteur muséal doit également continuer de **soutenir les institutions par le partage des connaissances sur les bonnes pratiques, entre autres sur les stratégies d'approvisionnement responsable** (ex. : priorisation de la réduction, analyse des fournisseurs, clauses dans les contrats.).

De plus, il est pertinent d'**avoir un meilleur portrait des matières résiduelles générées** par le secteur, facilitant ainsi l'identification des leviers d'action prioritaires pour limiter la production de déchet ultime et assurer le bon tri des matières (mobilier, matériaux, emballages et autres) en fin de vie. Certaines des solutions qui peuvent émerger de cette caractérisation se cachent peut-être dans l'écoconception, une meilleure compréhension du cycle de vie des produits ou encore la mutualisation. Le **partage de solutions en provenance d'autres secteurs culturels et touristiques** peut aussi être particulièrement inspirant.

6. RECOMMANDATIONS

POUR LE SECTEUR MUSÉAL

- Soutenir les institutions muséales dans l'identification des enjeux d'écoresponsabilité qui leur sont propres, notamment en relayant l'information disponible sur l'impact connu ou potentiel des activités muséales sur l'environnement et en partageant des outils de diagnostic ou de calcul des impacts.
- Que ce soit par l'offre de formation ou d'accompagnement, outiller les institutions muséales en vue de l'adoption et de la mise à jour d'un document d'engagement et d'un plan d'action concret qui visent l'amélioration continue des pratiques dans toutes les sphères d'activités des musées.
- Fournir des leviers financiers ou des ressources humaines qualifiées en matière d'écoresponsabilité pour faciliter la mise en œuvre de démarches et d'actions concrètes.
- Multiplier et pérenniser les occasions de partage et de discussion sur les enjeux de développement durable vécus dans le secteur muséal, par exemple par le biais de groupes de discussion ou d'événements de partage.
- Reconnaître et encourager les efforts des institutions qui s'engagent, qui performant et qui innovent en matière d'écoresponsabilité. Encourager de façon générale la responsabilisation des musées par rapport aux impacts de leurs activités.

POUR LES INSTITUTIONS MUSÉALES

- Identifier les bons coups et les pistes d'amélioration de l'institution en matière d'écoresponsabilité afin de dresser un portrait et un diagnostic, même sommaire, si ce n'est déjà fait. Sonder le personnel, voire les parties prenantes externes, quant aux impacts des activités de l'institution et des solutions potentielles. Entretenir un dialogue avec elles sur les questions d'écoresponsabilité.
- Sensibiliser et informer l'ensemble du personnel à l'écoresponsabilité. Offrir des opportunités de formation spécifique pour les différents types d'emploi.
- Rehausser le niveau d'engagement en soulignant les efforts écoresponsables menés par le personnel et en attribuant des responsabilités précises aux personnes afin de s'assurer d'une responsabilité partagée pour l'atteinte des objectifs.
- Faire preuve de transparence sur les impacts connus et potentiels des activités du musée, sur les moyens mobilisés pour les adresser et sur les résultats obtenus.

POUR LES PERSONNES DU SECTEUR MUSÉAL

- Demander un positionnement clair de l'institution par rapport à l'écoresponsabilité ainsi que de la transparence quant à la démarche. Évaluer son apport réel ou potentiel à l'atteinte d'objectifs de réduction de l'impact environnemental.
- Développer le réflexe de se questionner sur l'impact environnemental des pratiques reliées à ses tâches et ses responsabilités. Souligner ces questionnements à l'institution ainsi que les bons coups et les points à améliorer constatés.
- Demander de la formation continue par rapport aux enjeux de développement durable liés à son poste.

2023

DIAGNOSTIC
L'ENGAGEMENT
ENVIRONNEMENTAL
DES INSTITUTIONS
MUSÉALES



réseau femmes
environnement